

LA DIVISION THERY

HISTORIQUE

Monsieur Zacharie THERY, Maire de Vaucresson de 1857 à 1865, avait acheté à l'Etat, en juin 1852, une partie des bois dépendant du Château du Butard. Ensuite, il acquit, en décembre 1855 et en janvier 1856, une partie des Bois Bachelier, provenant du Domaine de La Malmaison, puis, pendant l'année 1856, le Clos Toutain, par voie d'échange avec l'Etat.

ORIGINE DES PROPRIETES :

Extrait du Bulletin Municipal de Vaucresson de 1976
d'après l'article écrit par Messieurs Coussin, Facquet et Laborie

2° Origines des propriétés

Nous allons donner des renseignements succincts sur les origines des propriétés intéressant l'actuelle Division Théry.

a) Le Clos Toutain

Il s'agissait d'une dépendance de la seigneurie de Vaucresson. Il a été cité dans un bail du 26 octobre 1634 par lequel le seigneur de Vaucresson, Etienne DUGUE, le donnait en location. Il fut cédé le 27 octobre 1642 par son fils, Jean DUGUE, à Anne Le CAMUS de JAMBUILLE.

Le document de cession le décrit comme étant une ferme comportant un corps de logis avec granges, bergeries, écuries, étables à vaches, jardin et dépendances. Il changea ensuite de nombreuses fois de propriétaires.

Dans un document de 1714, il est décrit comme comportant un corps d'hôtel, sorte de petit château et un parc clos de murs en partie planté de bois d'une contenance de trente trois hectares environ. Il changea encore plusieurs fois de mains et les surfaces annoncées chaque fois varièrent par suite d'achats, ventes et échanges de terres et suivant qu'on y incluait ou qu'on en excluait des terres non attenantes au domaine principal.

Il fut convoité par le roi Louis XVI qui, après diverses tractations, l'acheta le 14 juin 1789 pour agrandir les terrains de chasse de son château de Butard, on indiquait alors qu'il dépendait des paroisses de Vaucresson et de la Celle-Saint-Cloud.

En 1808, il servit d'habitation à un Capitaine des Chasses de l'Empereur Napoléon 1er et sous la Restauration, il resta domaine de la couronne.

Le 5 juin 1821, Madame Royale, duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette concéda une partie des bâtiments à l'abbé François Chauvel, supérieur du Petit Séminaire de Versailles. Un état des lieux du 12 janvier 1822 le décrit comme étant une propriété close d'une grille de fer, d'où partait une allée de tilleuls conduisant à la cour d'honneur autour de laquelle se trouvaient d'une part, le corps de logis composé d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage et de

mansardes et d'autre part, de nombreuses dépendances.

Il servit d'abord de maison de repos pour les maîtres et élèves fatigués ou malades jusqu'en 1826, année à partir de laquelle il devint la succursale du Petit Séminaire de Versailles.

Napoléon III en fit utiliser les dépendances dans lesquelles furent installées des écuries.

En 1871, des troupes allemandes y séjournèrent. Quelques années plus tard, les bâtiments qui subsistaient furent presque tous détruits, les quelques murs et fondations restants furent absorbés par les constructions de villas ultérieurement. Seuls deux tilleuls provenant de l'allée principale subsistent au commencement de l'avenue du Clos Toutain qui est tracée approximativement sur l'emplacement des anciennes constructions.

b) Bois provenant du domaine de la Malmaison

L'impératrice Joséphine avait acquis les bois de la Malmaison, dont la superficie était alors de deux cents hectares, elle fit agrandir plusieurs fois ce domaine, de telle sorte que sa superficie atteignait deux mille hectares à sa mort, le 29 mai 1814.

Son fils, Eugène de Beauharnais, le réduisit à une surface de huit cents hectares, ne conservant que la propriété primitive et quelques-uns des agrandissements qui avaient été effectués.

Après sa mort, le 21 février 1824, ses biens furent morcelés et vendus. Le banquier suédois, Jonas Hagermann, put ainsi acquérir, en 1829, la partie des bois de la Malmaison, connue sous le nom de Bois Bachelier, située sur Vaucresson et la Celle-Saint-Cloud. Après sa mort, ses héritiers vendirent la partie ouest des bois Bachelier à M. Théry.

c) Bois provenant des dépendances du Butard

Les bois qui entouraient le château du Butard propriétés du domaine de la couronne, étaient les lieux de prédilection de chasse à courre de Louis XV et encore plus de Louis XVI. Ils joignaient la propriété du Clos Toutain achetée par Louis XVI comme cela a été précisé précédemment. Après la Révolution, ces bois restèrent propriété de l'Etat.



Réunissant ces trois acquisitions, qui constituent la DIVISION THERY actuelle, Monsieur THERY y fit tracer des voies et établit un projet de morcellement en quatre cents lots environ, destinés à la vente suivant un Cahier des Charges dressé par Maître Tellier, notaire à Rueil, daté du 28 octobre 1860.

L'opération s'étendit sur une période assez longue, tout d'abord une première tranche de 106 lots en 1860, puis une deuxième tranche de 219 lots mise en vente par sa sœur Clarisse, le 11 juillet 1870.

Dès l'origine de 1860, le lotissement Théry commença à modifier le caractère de la Commune, des parisiens venant y acheter un lot de bois pour y édifier une résidence secondaire. Cependant, le développement de ce lotissement fut entravé par deux difficultés importantes. D'une part, l'eau y faisait défaut et les habitants devaient construire des citernes pour y recueillir l'eau de pluie, d'autre part, le lotissement était très éloigné de Paris et la gare la plus proche à Saint Cloud, distante d'environ 5 km.

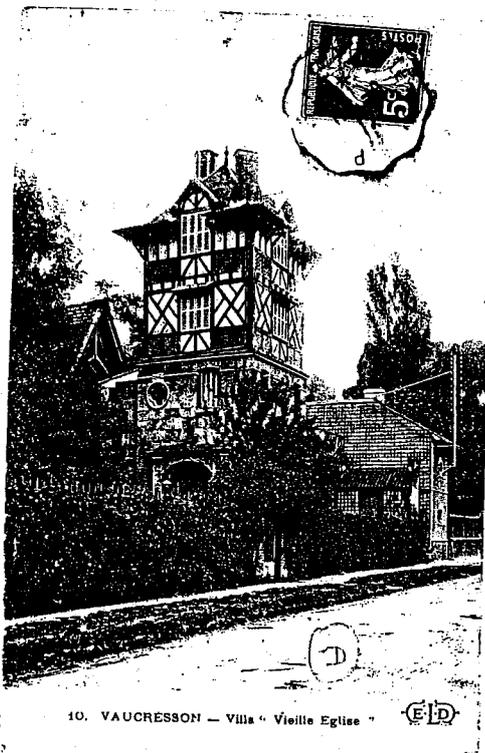
Pour se rendre de Paris à Vaucresson, il fallait disposer d'un équipage, venir à cheval ou emprunter une diligence à chevaux qui s'arrêtait au carrefour du Fer Rouge, à l'angle du boulevard de la République et du boulevard de Jardy.



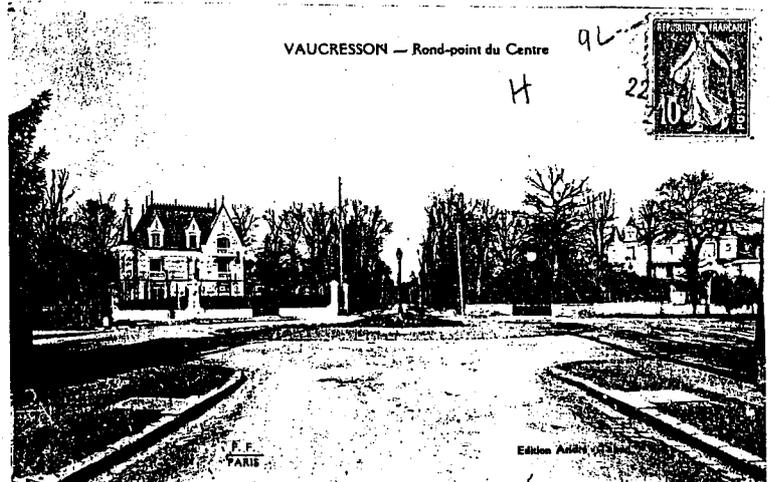
Vaucresson. - Route départementale

En 1873, le quartier Théry fut alimenté en eau potable par le service des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly, Meudon et Saint Cloud, l'eau distribuée étant extraite des puits de Croissy par la machine de Marly, implantée près de la Seine à Bougival qui la refoulait jusqu'au niveau du plateau.

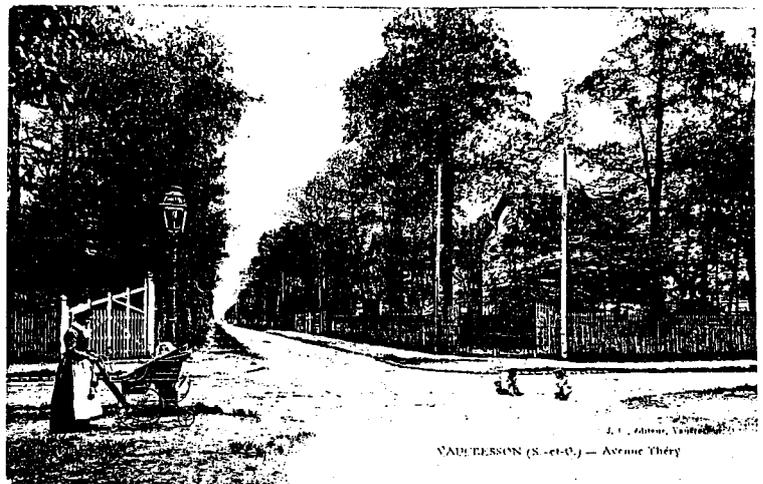
Le 5 mai 1884 la ligne de chemin de fer de Paris à l'Etang la Ville fut mise en service et desservit la gare de Vaucresson. A partir de cette époque, le lotissement devint un quartier important avec l'édification de nombreuses villas, occupées de façon temporaire en été, puis en raison de la crise des logements, née de la guerre de 1914-18 et de l'amélioration des moyens de transports, transformées en résidence principale.



10. VAUCRESSON — Villa « Vieille Eglise »



VAUCRESSON — Rond-point du Centre



VAUCRESSON (S.-et-O.) — Avenue Théry

Les voies de la Division Théry furent tout d'abord entretenues par Monsieur Zacharie Théry, puis par son héritière, Mademoiselle Clarisse Théry, moyennant des cotisations de façade payées par les propriétaires riverains. L'Association Syndicale Autorisée des Voies et Avenues de la Division Théry à Vaucresson fut créée le 10 juin 1909 conformément aux termes de la loi du 21 juin 1865 sur les associations syndicales autorisées. Elle existe toujours et gère les 6 km6 de voies privées et 13 km2 de trottoirs de la Division au moyen d'une cotisation syndicale versée par chaque propriétaire et d'une contribution de la Commune.